

Débats &amp; Reportages

# “Reprendre la main sur nos vies” : les parties civiles à la veille du procès des attentats du 13 Novembre

5 minutes à lire

Article réservé aux abonnés

Marc Belpois

Publié le 07/09/21

Partager



**Quelque 1800 rescapés et proches de victimes se sont constitués parties civiles au procès qui s'ouvre pour huit mois ce mercredi 8 septembre. En quête de reconnaissance, d'apaisement, de réponses... Ils appréhendent l'échéance, qu'ils aient choisi ou non de témoigner.**

Y aller ou pas ? Quelques semaines avant l'ouverture du procès des attentats du 13 novembre 2015, Philomène Petitjean hésite encore à témoigner devant la cour d'assises. « *Un jour c'est oui ; un jour, c'est non* », dit-elle d'une voix lasse. Certes, ce peut être l'occasion de raviver le souvenir de son fils Baptiste, petit-fils de la chanteuse Anne Sylvestre, assassiné au Bataclan à l'âge de 24 ans de deux balles dans le dos. L'idée que la chair de sa chair s'efface peu à peu de la mémoire de ceux qui l'ont connu et aimé la terrifie [Philomène Petitjean raconte son fils dans le récit *Si ton âme en partant ...*, éd. Triartis]. Mais pénétrer dans ce Palais de justice spécialement aménagé, n'est-ce pas l'assurance de replonger au plus profond de cette horreur sans nom ?

De toute façon, elle voudrait y échapper qu'elle n'y parviendrait pas. Le procès « hors norme », selon la formule consacrée, s'affiche partout dans les médias. Hors norme, il l'est pour les quelque mille huit cents victimes constituées en parties civiles, parmi lesquelles plusieurs centaines se succéderont à la barre. Pour dire quoi ? Le degré inouï de violence qui a déferlé sur une paisible terrasse de café ? Les heures et jours passés à attendre des nouvelles d'un proche ? Que « *cette histoire a fait de nous des survivants. Des à moitié morts. Des plus tout à fait dans la vie, mais pas non plus dans la mort* », comme l'a écrit Caroline Langlade, rescapée du Bataclan dans *Sorties de secours* (éd. Robert Laffont) ?

## Débats &amp; Reportages

Longtemps, Christophe Ruiz n'a pas même envisagé la possibilité de témoigner. « *Pour moi, cette histoire s'est terminée le jour où j'ai enterré Raphaël.* » Son frère – avec qui il aurait dû assister au concert des Eagles of Death Metal, si des circonstances professionnelles ne l'en avaient pas empêché – était mort, c'est tout ce qui comptait. Le reste n'avait, au fond, aucun sens, « *il est parfaitement absurde de ne pas ressortir vivant d'un concert...* ».

Et puis, le 22 décembre 2017, son père, qui ne s'était jamais remis de la mort du fils, disparaît à son tour. « *Je me suis fait un devoir de le représenter.* » Afin d'exprimer « *ce sentiment d'être abandonnés, seuls avec notre tristesse, notre désarroi, notre angoisse perpétuelle...* » Et parce que son père désirait tout connaître des circonstances du massacre. Il voulait se représenter les derniers instants de Raphaël, pour mieux l'accompagner en pensée. Or, qui sait si le tourbillon du procès ne charriera pas quelques clichés et descriptions orales qui lèveront le brouillard et permettront à Christophe Ruiz d' « *être là, au côté de mon frère, au plus près de ce qu'il a ressenti...* ».

Y aller ou pas ? Ce dilemme s'accompagne d'un torrent de questions : en quoi mon témoignage aidera-t-il à juger les accusés ? Ne devrais-je pas m'effacer au profit d'autres personnes qui sauront se montrer plus pertinentes ? Cette prise de parole me fera-t-elle du bien ou du mal ?

“J'aimerais comprendre pourquoi des jeunes de mon âge, qui ont grandi dans le même pays que moi et à qui je n'ai rien fait personnellement, m'en ont voulu à mort.” Caroline Langlade, rescapée du Bataclan  
Pour Arthur Dénouveaux, président de l'association de victimes Life for Paris, « *en nous proposant de témoigner, la justice nous oblige à nous positionner. Et c'est tant mieux : subir un attentat terroriste constitue le summum de la passivité. Un sentiment d'impuissance, de soumission totale, s'empare de celui qui est tenu en joue. Le procès nous offre une opportunité d'être actif, de reprendre la main sur nos vies* ».

Quant aux attentes des uns et des autres, elles sont multiples, chacun vivant sa propre histoire des attentats, à nulle autre pareille. « *Peut-être faut-il tout de même distinguer les familles endeuillées, qui ont besoin que la mort de leur proche soit reconnue par la justice et que l'État condamne ceux qui ont tué. Et les rescapés, qui comme moi ont surtout soif de réponses,* avance Caroline Langlade. *En ce qui me concerne, j'aimerais surtout comprendre pourquoi des jeunes de mon âge, qui ont grandi dans le même pays que moi et à qui je n'ai rien fait personnellement, m'en ont voulu à mort.* »

L'historien et professeur de collège Christophe Naudin, lui aussi réchappé de l'attaque du Bataclan ( *Journal d'un rescapé du Bataclan*, éd. Libertalia), n'attend rien des accusés, « *ils refuseront probablement de s'exprimer ou profiteront de cette tribune pour déverser leur propagande. J'espère en revanche que les experts appelés à la barre éclaireront les motivations des commanditaires et divers aspects du phénomène mondial que constitue le djihadisme* ». Les uns honoreront les morts, les autres relateront tout ce qui a été chamboulé, la solitude, la tristesse infinie. Mais aussi la difficulté à renouer complètement avec leur vie d'avant, voire l'incapacité à retravailler et la perte de leur emploi.

Ils diront qu'il faut prendre garde à ne pas oublier les vivants, qu'il faut tenter encore et toujours de les « réparer », même si, comme le dit Caroline Langlade, « *la justice, ce n'est pas de la colle* ». Ou qu'il est exaspérant que, dans l'imaginaire collectif, les attentats du 13 novembre 2015 soient si souvent réduits au seul Bataclan : en remisant dans l'ombre les attaques aux abords du Stade de France et dans les rues des 10e et 11e arrondissements de Paris, n'établissons-nous pas – involontairement – une sorte de hiérarchie des victimes ?

“Notre plus grande peur, c'est de ne provoquer que des bâillements polis.” Arthur Dénouveaux, président de l'association de victimes Life for Paris

Il y a mille raisons de témoigner. Presque autant de risques de dérapage. Faut-il s'attendre à quelques appels à la vengeance et au retour de la peine de mort, à des saillies islamophobes, à des envolées politiques au fil des cinq semaines (au moins) d'audition des parties civiles ? « *Pour la justice, une victime qui se comporte bien est une victime digne, qui ne sort pas du cadre, raconte sa douleur et c'est tout,* glisse Arthur Dénouveaux. *Or la vaste communauté de ceux qui s'exprimeront est à l'image de France, diverse et variée.* »

Chacun s'avancera lesté de son drame personnel. Au risque de la frustration. « *C'est le problème des procès des attentats de masse : l'individu se retrouve noyé dans le collectif. Il s'attend à être écouté attentivement, mais les témoignages se succèdent avec un tel abattage ! Notre plus grande peur, c'est de ne provoquer que des bâillements polis...* » Caroline Langlade appréhende l'après-procès, quand, après « *des mois à revivre les attentats, ce truc dingue qui nous dépasse, tout va brusquement s'arrêter. D'un coup, plus rien. C'est ce "rien" qui est terrorisant. Parce que, alors, on se retrouvera face à soi-même* ».